

# COMMERCIALISATION DU GNËTUM AFRICANUM ET LA PÂTE DU MANIOC ROUI AU MARCHÉ THOMAS SANKARA (RÉPUBLIQUE DU CONGO)

**Chelmyh Duplosin LINGUIONO**

*Enseignant chercheur*

*Université Marien NGOUABI (Ecole Normale Supérieure)*

*Laboratoire de géographie, Environnement et Aménagement (LAGEA)*

*(Brazzaville, République du Congo)*

*lamissioncontinue@gmail.com / chelmyhduplosinlinguiono@gmail.com*

## Résumé

La présente étude analyse le rôle du marché THOMAS SANKARA dans la commercialisation des produits vivriers vers d'autres marchés de Brazzaville. Cette étude a été réalisée entre janvier et mi-février 2023. Nous avons choisi un échantillon raisonné de 185 acteurs. En effet, une diversité des produits vivriers est vendue sur le marché THOMAS SANKARA en l'occurrence du gnêtum africanum et la pâte du manioc roui qui sert à la fabrication des pains de manioc vendus sur les marchés de Brazzaville. Plusieurs acteurs (grossistes, transporteurs et détaillants) s'activent dans la vente de ces deux produits vers d'autres marchés de la ville. Ces produits proviennent de plusieurs bassins de production. Nous avons adopté une méthodologie classique axée sur la recherche documentaire et les enquêtes de terrain. Les enquêtes de terrain ont été effectuées sur le marché Thomas Sankara. Les acteurs en charge de la vente de ces deux produits font face à plusieurs difficultés tant au niveau des bassins de production que sur le marché urbain. L'objectif principal de cette étude est de montrer la place du marché THOMAS SANKARA dans la commercialisation des produits vivriers vers d'autres marchés de Brazzaville.

**Mots clés :** République du Congo, commercialisation, produits vivriers.

## Abstract

This study analyzes the role of the THOMAS SANKARA market in the marketing of food products to other markets in Brazzaville. This study was conducted between January and mid-February 2023. We chose a reasoned sample of 185 actors. Indeed, a diversity of food products is sold on the THOMAS SANKARA market in this case gnêtum africanum and the dough of the cassava roui which is used to make cassava bread sold in the markets of Brazzaville. Several players (wholesalers, transporters and retailers) are active in the sale of these two products to other markets in the city. These products come from several production basins. We have adopted a classic methodology based on literature research and field surveys. The field surveys were carried out on the Thomas Sankara market. The players in charge of selling these two products face several difficulties both at the level of production basins and on the urban market. The main objective of this study is to show the place of the THOMAS SANKARA market in the marketing of food products to other markets in Brazzaville.

**Keywords :** Republic of Congo, marketing, food products.

## Introduction

Brazzaville est la capitale politique du Congo, est la plus grande ville du pays par la taille de la démographie. Elle compte plusieurs arrondissements. Au nombre de ceux-ci figure celui de Djiri où se localise le marché Thomas SANRARA, notre zone d'étude. Créé dans les années 1970, suite à la dislocation du marché talon dame de CNSS (D. Ngouma, 2000, p. 65), le marché Thomas SANKARA est l'un des marchés de gros de la partie septentrionale de Brazzaville. Il est situé à proximité du lycée Thomas SANKARA, sur la RN2. Celui-ci est animé par une diversité d'acteurs (producteurs, grossistes, transporteurs et détaillants). Ce marché est approvisionné par les produits vivriers en provenance de la partie septentrionale du pays (G. Ondaie, 2013, p.24, C.D, Linguiono, 2020, p. 22). Il reçoit une diversité des produits vivriers constitués généralement des produits agricoles de chasse, de ramassage, de cueillette, etc. (C.D, Linguiono, 2020, op cit, p.26 ; F.G, Ngatsongui, 2004, p.54). Il se distingue des autres marchés de gros par la spécificité de certains produits vivriers vendus, notamment le manioc roui et le gnetum africanum (*koko*, nom local de ce produit). Ces deux produits vivriers vendus sur ce marché attirent plusieurs vendeurs d'autres marchés de Brazzaville.

Les commerçants parcourent des longues distances en provenance des arrondissements de la ville pour s'approvisionner en gnetum et la pâte de manioc roui. La vente des produits vivriers par les commerçants leur procure des revenus importants leur permettant de subvenir à leurs besoins quotidiens. La pâte de manioc roui leur permet de fabriquer les pains de manioc, vendus sur les marchés de la ville ; les détaillantes du gnetum africanum des marchés de Brazzaville se ravitaillent au marché Thomas SANKARA. L'objectif général de cette étude est de montrer le rôle que joue ce marché dans la redistribution du gnetum africanum et du manioc roui sur d'autres marchés de Brazzaville. De cet objectif général, découlent les questions secondaires suivantes : quels sont les acteurs qui approvisionnent ce marché en gnetum africanum (*koko*) et en manioc roui ? D'où proviennent ces produits ? Quels sont les marchés qui se ravitaillent en ces produits au marché Thomas SANKARA ? Combien gagnent les acteurs de ces produits par mois ?

## 1.Méthodologie

L'approche méthodologique porte essentiellement sur la recherche documentaire, les enquêtes de terrain et le traitement des données.

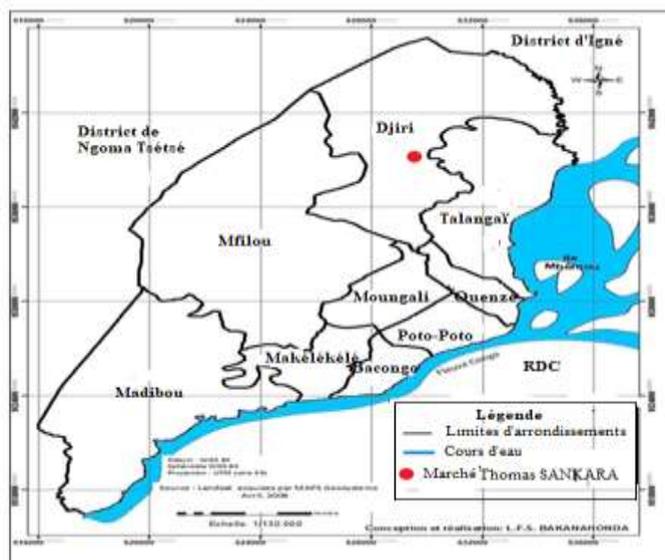
### 1.1. Recherche documentaire

La recherche documentaire s'est déroulée dans les bibliothèques de la place, notamment à la bibliothèque de l'Ecole Normale Supérieure, de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines et sur internet.

### 1.2. Enquête de terrain

Les enquêtes de terrain ont été effectuées au marché Thomas SANKARA. Celui-ci se situe dans l'arrondissement 8 Djiri comme l'illustre la figure 1. Ces enquêtes ont été effectuées entre janvier et mi-février 2023. Les items d'évaluation ont porté sur l'origine de ces deux produits, les acteurs qui les transportent, les unités de vente, le mode d'achat et de vente, etc. Nous avons organisé des focus groups avec les détaillants et les responsables du marché. Ceci a porté sur les prix d'achat, les lieux de vente, la provenance des acheteurs, etc.

**Figure 1 : Localisation du marchés Thomas SANKRA**



Source : CERGEC, modifié par C.D, Linguiono, 2023

Le choix du marché se justifie par sa position géographique, la spécificité des produits vendus, la diversité des produits vivriers vendus sur ce marché, et celui des acteurs repose sur leur présence lors de nos passages sur terrain. Nous avons choisi un échantillon raisonné de 185 acteurs soit 46% des détaillants contre 35% des grossistes (Tableau 1) qui alimentent ce marché. Le choix raisonné des acteurs se justifie par leur irrégularité au moment du déroulement de l'enquête sur le marché. Cette irrégularité est due par le mauvais état des routes, l'indisponibilité des produits sur les lieux de production la vétusté des moyens de transport assurant le transport de ces produits et les tracasseries militaires et policières observées sur les différents axes routiers. C'est ce qui nous a conduit au choix raisonné des acteurs.

**Tableau 1 : Echantillonnage des enquêtés du marché Thomas SANKARA**

Acteurs	Effectifs	Pourcentage
Grossistes	65	35
Transporteurs	35	19
Détaillants	85	46
<b>Total</b>	<b>185</b>	<b>100</b>

*Source : Enquête de terrain, 2023*

### **1.3. Le traitement des données**

Le traitement des données s'est fait avec les logiciels suivants : Word pour la saisie des textes, Excel pour la réalisation des figures et tableaux et un appareil photo pour la prise de vue des images contenues dans ce document. Ces outils nous ont permis d'aboutir à ces principaux résultats.

## **2. Résultats**

Les résultats portent sur les caractéristiques socio démographiques des acteurs. Ils concernent le sexe, l'âge, le niveau d'instruction et la situation matrimoniale, les prix de vente, vente, les revenus, etc.

### **2.1. Répartition des acteurs par sexe**

La structure par sexe des acteurs du marché Thomas SANKARA est dominée par les femmes (61%) contre 39% d'hommes (Tableau 2). La forte présence des femmes s'explique par la vente au détail de produits vivriers sur les marchés Thomas SANKARA. En revanche, les hommes

occupent la fonction de grossiste et du transporteur. C'est ce qui explique l'effectif restreint des hommes sur le marché Thomas SANKARA.

**Tableau 2 : Structure des acteurs par sexe**

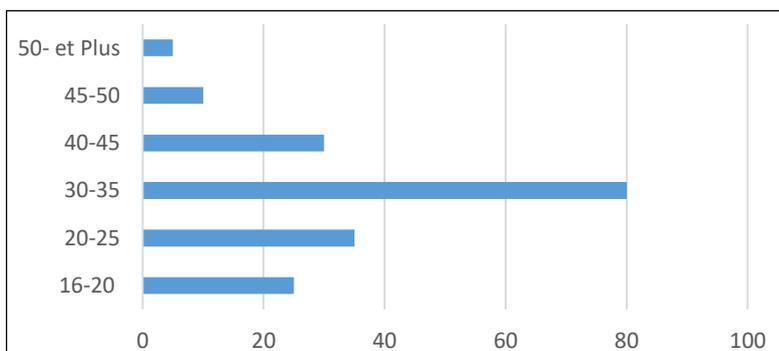
Sexe	Effectifs	Pourcentage
Masculin	73	39
Féminin	112	61
<b>Total</b>	<b>185</b>	<b>100</b>

*Source : Enquête de terrain, 2023*

### **2.1.1. Répartition des acteurs par âge**

Tous les acteurs chargés de redistribuer le gnetum africanum et la pâte du manioc roui sur les marchés de Brazzaville, n'ont pas les mêmes âges. 43% ont l'âge compris entre 30-35ans contre 19% dont l'âge varie entre 20-25 ans et 16% entre 40 – 45 ans comme l'illustre la figure 2. La proportion la plus élevée des acteurs se justifie par la présence des enfants qui apportent de l'aide aux parents pendant les grandes vacances.

**Figure 2 : Répartition des acteurs par âge**



*Source : Enquête de terrain, 2023*

### **2.1.2. Répartition des acteurs selon la situation matrimoniale**

La situation matrimoniale des acteurs de produits vivriers sur le marché Thomas SANKARA est très déséquilibrée. Il y a plus des mariés (49%) que des célibataires (39%) comme l'illustre le tableau 3. La forte proportion des mariés s'explique par la situation macro-économique que

traverse le Congo- Brazzaville. Cette récession économique est due à la chute du baril du pétrole courant 2014, couplée à la crise sanitaire (covid-19) et la crise ukrainienne. Le coût de la vie ayant sérieusement augmenté, les femmes vendent les produits vivriers pour aider leurs conjoints afin de joindre les deux bouts du mois.

**Tableau 3 : Répartition des acteurs selon leur situation matrimoniale**

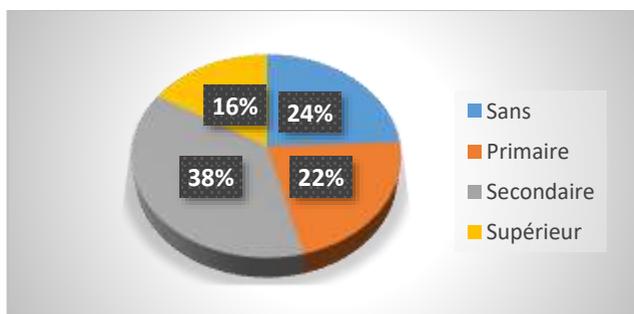
Situation matrimoniale	Effectifs	Pourcentage
Célibataire	73	39
Marié (s)	90	49
Veuf (ve)	22	12
<b>Total</b>	<b>185</b>	<b>100</b>

*Source : Enquête de terrain, 2023*

### 2.1.3. Le niveau d'instruction

Le niveau d'instruction des commerçants qui assurent la redistribution des produits vivriers sur le marché Thomas SANKARA en gnetum africanum et en manioc roui diffère des uns aux autres. 38% des commerçants ont un niveau d'études primaires contre 24% qui n'ont jamais été à l'école et 22% qui ont un niveau d'études primaire comme nous pouvons le constater sur la figure 3.

**Figure 3 : Répartition des acteurs par âge**



**Figure : Niveau d'instruction des acteurs**

*Source : Enquête de terrain, 2023*

## ***2.2. Origine du manioc roui et du gnetum africanum redistribués sur le marché Thomas SANKARA***

### ***2.2. 1. Provenance de la pâte du manioc roui***

La transformation des racines de manioc en pâte de manioc roui était autrefois, une activité dévolue aux hommes. De nos jours, avec la situation macroéconomique que traverse le Congo suite à la chute du baril de pétrole courant 2014, la transformation des racines de manioc devient une source de revenu pour tous ; elle procure des revenus conséquents. Les hommes s'activent à la transformation de ce produit en pâte de manioc roui comme les femmes afin de faire face aux problèmes quotidiens.

La pâte du manioc roui redistribuée sur le marché Thomas SANKARA par les commerçants vers d'autres marchés de Brazzaville, provient de plusieurs bassins de production. Elle provient de la Sous-Préfecture de Boundji, d'Oyo, de Ngo, de Mbé et Ngabé. Elle est transportée par les commerçants-transporteurs sur le marché Thomas SANKARA par voie routière (Route nationale n°1).

### ***2.2. 2. Provenance du gnetum africanum***

Le gnetum africanum " Le koko " vendue sur le marché Thomas SANKARA provient de plusieurs sous-préfectures (Boundji et de Kélé). Ces derniers constituent d'ailleurs les plus grands bassins d'approvisionnement de ce produit redistribué sur d'autres marchés de la ville. En dehors de ces deux grands bassins de production, plusieurs localités approvisionnent les marchés de Brazzaville en gnetum, en général et Thomas SANKARA, en particulier.

### ***2.2.3. Prix d'achat de la pâte du manioc roui et du gnetum sur les bassins de production***

Le prix d'achat de la pâte du manioc roui sur les bassins de production dépend de la quantité, de la qualité et de la disponibilité du produit sur le lieu de production. Plus que le produit est disponible plus les prix sont faibles. En effet, le prix d'un gros sac de la pâte de manioc roui (8000 F) est supérieur à celui d'un sac moyen comme l'illustre le tableau 4.

**Tableau 4 : Prix d'achat de la pâte du manioc roui sur les bassins de production**

Nature de sac	Prix en FCFA	Poids au kilo	Prix au kilo
Petit	2500	10	250
Moyen	5000	13	385
Gros	8000	17	470

*Source : Enquête de terrain, 2023*

En revanche, le gnetum sur les bassins de production est acheté par paquet. Le paquet de 300g est vendu à 100 F. Les commerçants qui transportent ce produit sur le marché THOMAS SANKARA, le collectent auprès des cueilleurs et des grossistes-collecteurs et font le groupage pour le charger dans les sacs de bandes vertes. Ils le charge dans les gros sacs d'une capacité de 50 Kg et les entassent sur les carrosseries des véhicules appelées place libre pour la mort (PLM) comme l'illustre la photo 1.



**Photo 1 : Arrivé d'un véhicule au marché THOMAS SANKARA transportant les produits vivriers** (Prise de vue, C.D, Linguino, 2023)

D'autres commerçants transporteurs les leurs par des véhicules de la marque Bj sur le marché THOMAS SANKARA. Le koko redistribué sur le marché THOMAS SANKARA vers d'autres marchés de la ville est transporté par voie routière.

#### **2.2. 4. Prix de vente sur marché THOMAS SANKARA**

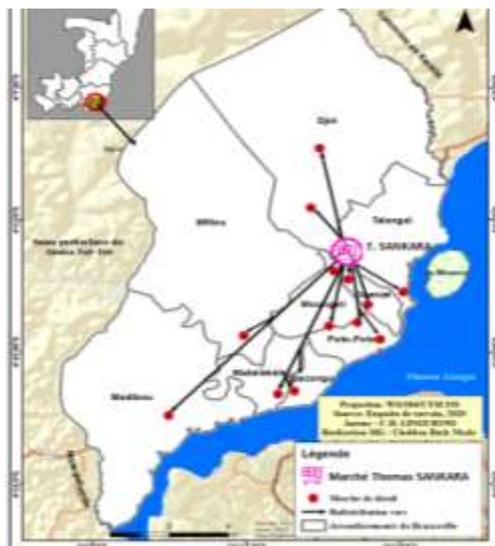
Les prix de vente pratiqués sur le marché THOMAS SANKARA par les transporteurs-commerçants et les grossistes sont fixés en tenant compte des charges de transport, du prix d'achat, des taxes, du compte d'exploitation et de la demande sur le marché.

En effet, les vendeurs du *koko* obtiennent une marge bénéficiaire importante que les vendeurs de la pâte du manioc roui. Trois paquets de koko d'une capacité de 900 g achetés sur les bassins de production à 300 F sont revendus à 1000 F aux détaillants sur le marché Thomas SANKARA. Ils obtiennent une marge bénéficiaire de 700 Fcfa. Pendant la période de pénurie, ils vendent deux paquets à 1000 F soit 600 g. Plus que le prix d'achat est en hausse aux détaillants plus les prix à la consommation augment ou encore la quantité vendue au détail diminue. Les revenus de ce produit dépendent du fonds de roulement de chaque commerçant. Plus que la quantité achetée est importante, plus les revenus sont supérieurs. Le morcèlement de ce produit à la consommation (sur les marchés de détail) entraîne des conséquences néfastes sur le panier de la ménagère.

En ce qui concerne la pâte du manioc roui, la fixation de son prix dépend de la quantité, de la qualité, du prix d'achat sur les bassins de production, des taxes sur le lieu de vente et de la demande sur le marché. La qualité joue un rôle très capital dans le choix de ce produit auprès des transformatrices brazzavilloises. Plus celle-ci est bonne plus elle attire plusieurs acheteurs (détaillants) qui accourent de toute la ville vers ce marché. La pâte du manioc roui qui a déjà plus de quatre jours sur le marché, est vendue à des prix forfaitaires inférieure à 5.000 F. Les pains de manioc fabriqués avec cette pâte sont de mauvaise qualité et n'attirent pas assez un grand nombre de consommateurs. D'où la vente de ces derniers à des prix dérisoires par les grossistes afin de récupérer leurs chiffres d'affaires.

### ***2.3. Influence du marché Thomas SANKARA sur les marchés de Brazzaville***

Plusieurs détaillants des marchés de Brazzaville, se ravitaillent en gnetum africanum et en pâte de manioc roui au marché Thomas SANKARA. Les commerçants des marchés de tous les arrondissements de la ville (Figure 4), notamment, Mikalou, Ouenzé, Talangai, Bourreau, Intendance parcourent des longues distances pour s'approvisionner dans ce marché. plusieurs critères expliquent leur présence sur ce marché : la bonne qualité du produit, les prix abordables, l'accessibilité et la diversité des produits.



**Figure 4 :** Aire d'influence du marché Thomas SANKARA sur d'autres marchés de la ville

**Source :** Enquête de terrain, 2023

#### **2.4. Les revenus et leur utilisation**

D'une manière générale, les commerçants de ces deux produits vivriers obtiennent des revenus qui leur permettent de subvenir à leurs besoins quotidiens. 60% des commerçants gagnent mensuellement moins de 100.000 Fcfa contre 24% qui gagnent entre 100.000 et 300.000 Fcfa (Tableau 5).

**Tableau 5 : Revenus des acteurs de gnetum et de la pâte de manioc roui**

<b>Revenus en FCFA</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
Moins de 100.000	110	60
100.000 – 300.000	45	24
300.000 et Plus	30	16
<b>Total</b>	<b>185</b>	<b>100</b>

**Source :** Enquête de terrain, 2023

Les revenus obtenus par la vente du gnetum africanum et la pâte du manioc roui sont affectés dans plusieurs rubriques. Le poste de dépense le plus important demeure l'alimentation, le paiement du loyer, la

scolarisation des enfants, l'hospitalisation en cas de maladie, etc. d'autres postes de dépenses interviennent aussi tels que l'achat des meubles, des parcelles de terrain, etc.

Les acteurs en charge de transport et de commercialisation de produits vivriers font face à plusieurs difficultés. Parmi ces dernières, le mauvais état des voies de transport des produits, les racketts de la police le long des voies d'acheminement, l'insuffisance des moyens de transport, l'état vétuste de ces derniers, etc.

### **3. Discussion**

L'étude de la commercialisation des produits vivriers au marchés Thomas SANKARA corrobore avec celle menée par (D. Ngouma, 2013, p. 15). Pour l'auteur, les grossistes, les transporteurs, les détaillants participent activement à l'approvisionnement vivrier de Brazzaville en vivres de nature variée ; chacun d'eux assurent une fonction distincte des autres dans le transport et la vente. Dans cette même étude, il analyse aussi les circuits de provenance des vivres vendus sur les marchés de Brazzaville. Dans cette même perspective (P. P, Balomba et al, 2009, p. 34) pense que la pratique de l'agriculture en RDC procure des revenus énormes. Pour l'auteur, les acteurs (grossistes, transporteurs et détaillants) ont des revenus considérables qui varient entre 800.000 et 1.200.000 F. ce qui est contraire à nos résultats. Plusieurs bassins de production alimentent le marché de Douala au Cameroun d'après (Emil HATCHEU, 2003, p.105), ce qui est le cas pour notre étude où les produits vivriers vendus sur les marchés de Brazzaville proviennent des bassins de production situés, pour la plupart dans la partie septentrionale du pays. Les prix des produits vivriers ne sont pas fixes ; ils dépendent de plusieurs facteurs dont la variation des saisons, la quantité, la qualité les pénuries du carburant observées sur les stations de vente d'après (O. L. BOUSSIKA, 2005, p. 56), ce qui est similaire à nos résultats.

### **Conclusion**

Au terme de cette étude sur la commercialisation des produits vivriers vendus sur le marché Thomas SANKARA que retenir ? Les produits vivriers vendus sur ce marché proviennent des bassins de production situés pour la plupart dans la partie nord du pays. Plusieurs acteurs (grossistes, transporteurs et détaillants) constituent un maillon important

dans le transport et la commercialisation de ces deux produits vivriers sur le marché. Les revenus obtenus par les acteurs, sont affectés dans plusieurs rubriques : alimentation, scolarisation, paiement du loyer. Les acteurs font face à plusieurs difficultés dans le transport et pendant la vente sur les marchés de Brazzaville.

## Références bibliographiques

- BOUSSIKA Lilianne Olga** (2005), *L'apport du plateau koukounya à l'approvisionnement de Brazzaville en produits vivriers*, Mémoire de CAPES, ENS, 75 p.
- DAGOU Dagou Hermann Wenceslas** (2010), *Méagui, une zone de production et de commercialisation des produits vivriers*, Université d'Abidjan - Cocody Institut de Géographie Tropicale, 120 p.
- DIARRA Ibrahim, DIZOE Dally Fabrice, SARKA Coulibaly Gninafolo Laurent et al** (2017), *Etude des opportunités de marché des cultures vivrières*, Rapport final, 121 p.
- HATCHEU Emil Tchawe** (2000), *Les commerçants et les transporteurs dans l'approvisionnement vivrier et la distribution alimentaire à Douala (Cameroun)* Bulletin de l'APAD, anonyme.
- KOMBO Martin** (2014), *Approvisionnement des produits vivriers dans la commune de Brazzaville : Cas du manioc et du poisson fumé*, Mémoire ENAM, 82 p.
- KOFFI LATH Franck Eric** (2017), *Transport et approvisionnement des produits vivriers à Abidjan en Côte d'Ivoire*, Université Felix Houphouët-Boigny, p. 212- 228.
- LINGUIONO Chelmyh Duplosin** (2019), *Rôle des commerçants détaillants dans l'approvisionnement vivrier et la distribution alimentaire des marchés au nord de Brazzaville*, Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamique Spatiale, p. 314-324.
- LINGUIONO Chelmyh Duplosin** (2009), *Impact de la RN2 dans le district de Ngo/ Département des Plateaux*, UNMNG, ENS, 87 p.
- MPANZU BALOMBA Patience** (2012), *Commercialisation des produits vivriers paysans dans le Bas-Congo (R. D. Congo) : Contraintes et stratégies des acteurs*, Thèse de Doctorat, Université de liège, 251 p.
- NGATSONGUI Florian** (2004), *L'approvisionnement du marché Thomas SANKARA en produits vivriers*, Mémoire de CAPES, UNMNG, 89 p.

**ONDAYE Gabriel** (2001), *Approvisionnement des marchés Nord de Brazzaville en produits agricoles*, mémoire ENAM, Université Marien Ngouabi, 98 p.

**SAMBA Gaston** (2020), *Le climat du Congo*, l'Harmatan, 241 p.